

16.044

enregistré à NAMUR III, le 21 novembre 2006

Vol. 41 Fol. 6 case 16 m. rôles au renvoi de

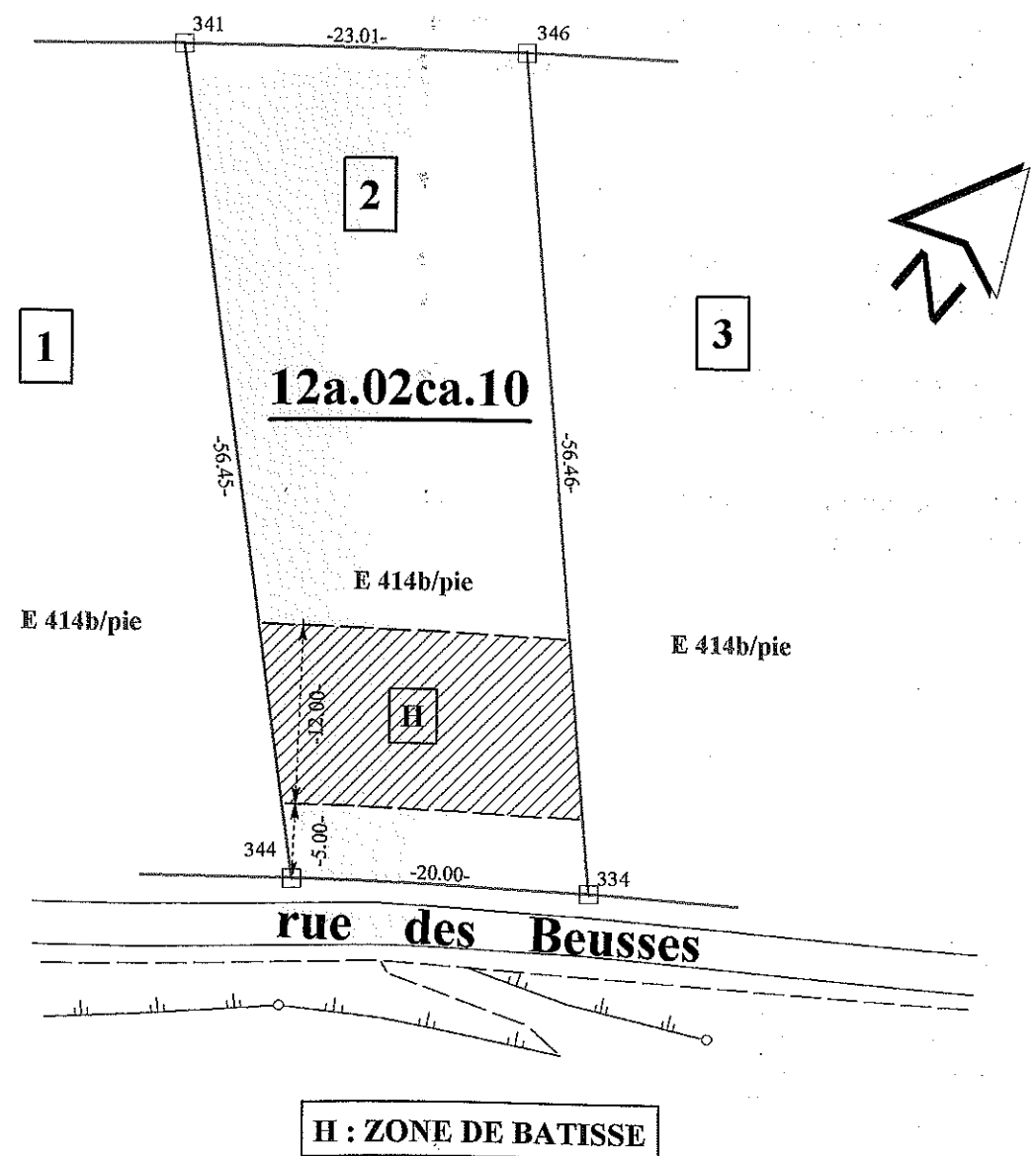
Reçu Vaucluse Emion (25 €)

Le Receveur,

ILLOUARD

11

E 414b/pie
WARZEE Benoît
Epx. Caverenne Valérie



PROCES - VERBAL DE MESURAGE

L'an deux mille six, le 05 septembre.

Je soussigné JAUMOTTE Jean-Marie, Géomètre Expert-Immobilier, inscrit au tableau du Conseil fédéral des Géomètres Experts sous le N.Id. geo040526, légalement admis et assermenté en cette qualité par le Tribunal de 1e instance séant à Namur en date du 26 mars 1973, intervenant pour compte de la SPRL BEXIMMO R.S.C.N n° 150, ayant son siège social à 5330 ASSESSE rue du Pourrain, 12, Tél. & Fax : 083/65.55.59 déclare :

Avoir procédé au mesurage de la parcelle en cause après avoir effectué les recherches d'usage dans les titres de propriété, au Cadastre et à l'Atlas des chemins, ainsi que sur le terrain.

Avoir fixé les limites suivant plan de lotissement.

Avoir placé de nouvelles bornes aux points repérés sous n°334, 341, 344 et 346 conformément aux mesures et coordonnées du plan de mesurage ci-contre.

Avoir constaté que la parcelle ainsi délimitée contient DOUZE ARES DEUX CENTIARES DIX.

Estimant ma mission terminée, j'ai clos ici le présent procès-verbal de mesurage pour servir ce que de droit.

POUR EXPÉDITION CONFORME

COORDONNEES LOCALES		
N°	X	Y
334	147,605	45,927
341	120,268	102,774
344	127,624	46,803
346	143,267	102,221



BEXIMMO SPRL

Dossier: 9521 Echelle: 1/500 Date : 05/09/2006

BEXIMMO SPRL Cabinet de géomètre R.S.C.Namur n°150
Rue du Pourrain, 12 - 5330 ASSESSE -Tél.& Fax: 083/65 55 59
e.mail : jeanmarie.jaumotte@skynet.be

COMMUNE DE HAMOIS

Cadastre : 1e division/HAMOIS
section E n°414b/pie

PLAN DE MESURAGE
ET DE DIVISION